

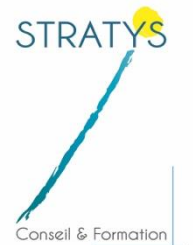


Étude : État des lieux économique de la cueillette des PPAM en France métropolitaine

Analyse qualitative

Webinaire - 16 juin 2025

Une synthèse des résultats



Plan de la présentation

01

État des lieux & diagnostic

02

Enjeux

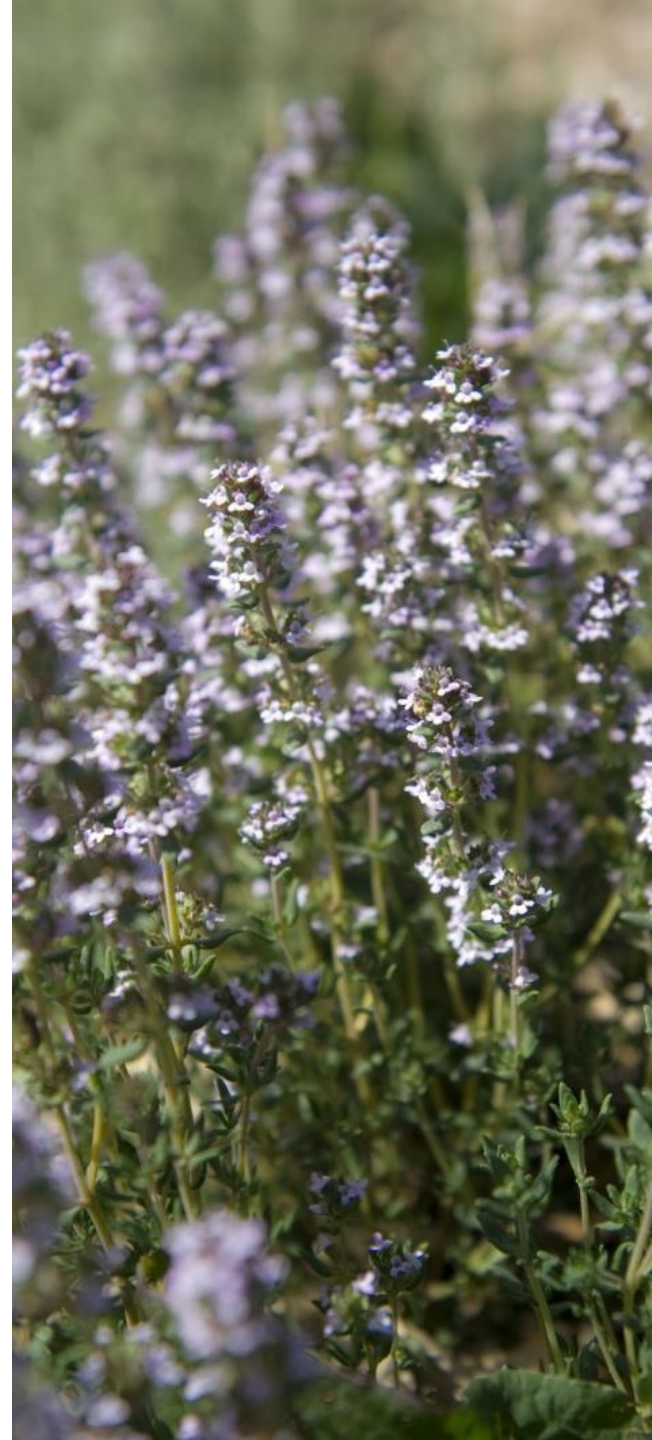
03

Prospective

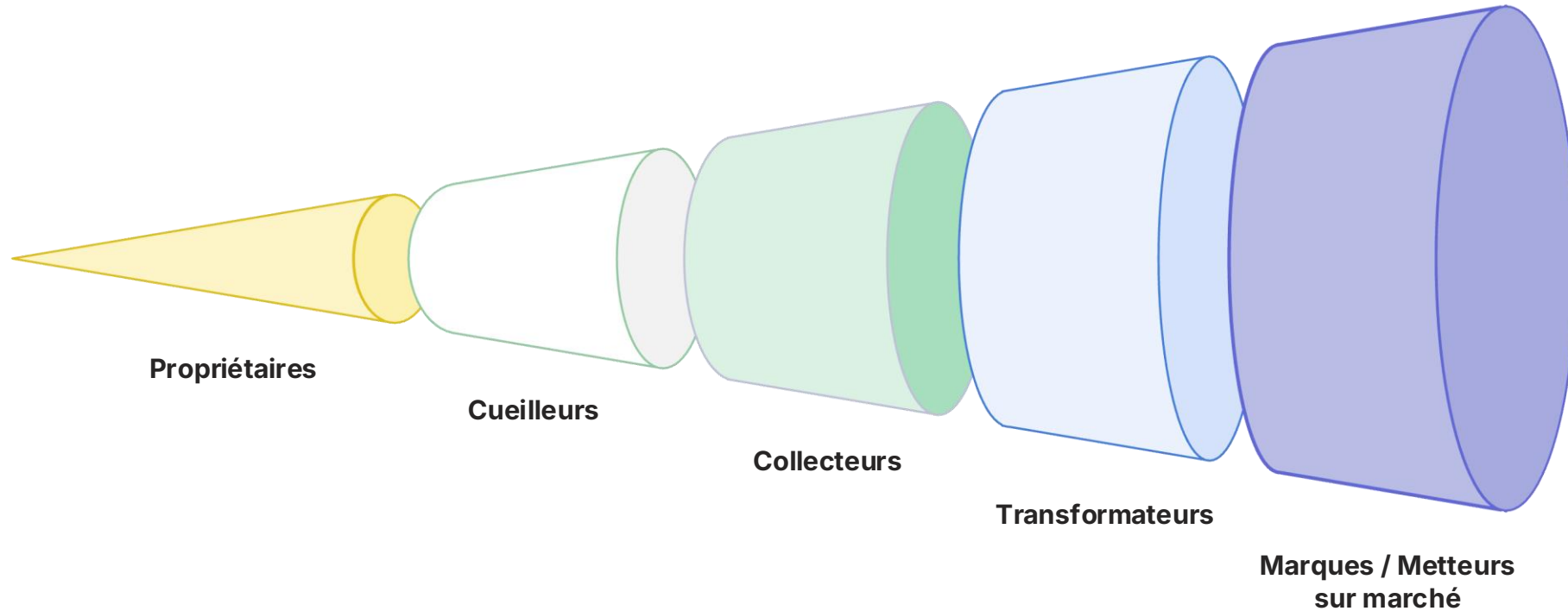
04

Recommandations

1. État des lieux : résultats-clé

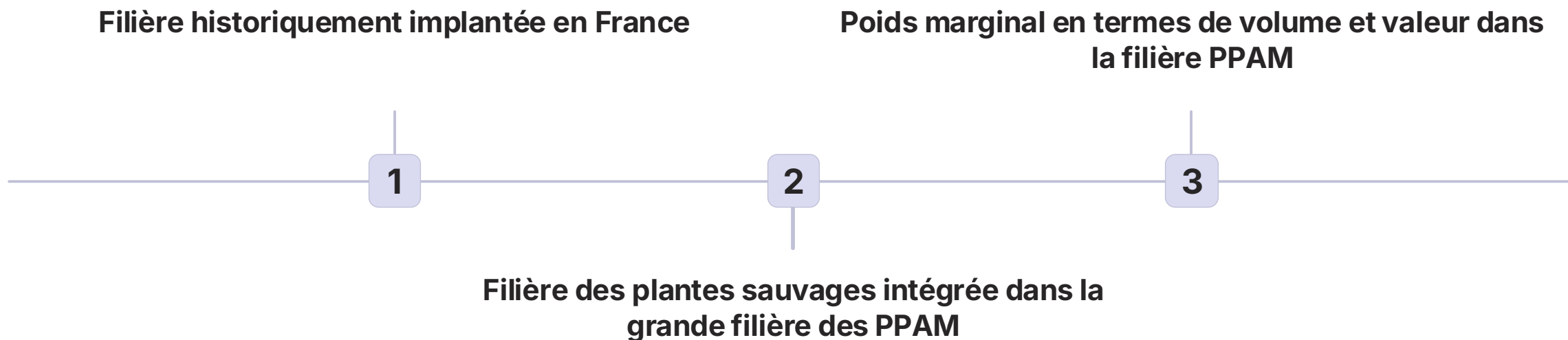


Schématisation des maillons de la filière



La filière « du champ à la tasse » : cinq maillons jusqu'à l'aval, où se concentre la valeur.

Une filière historique au poids encore marginal





Une filière très hétérogène

(taille des entreprises, sociologie des cueilleurs, marchés, types de produit)



Economie familiale

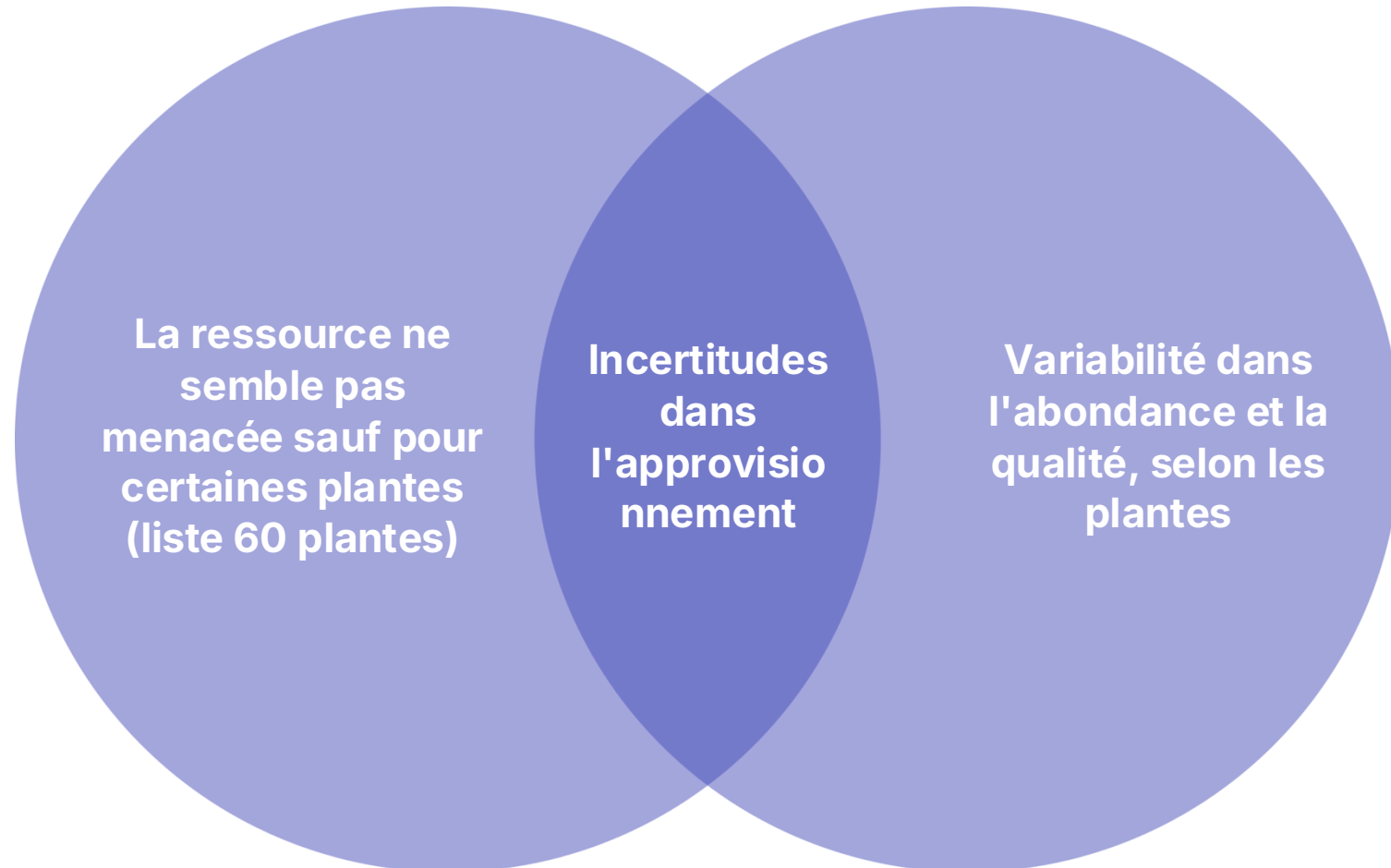


Economie de marché



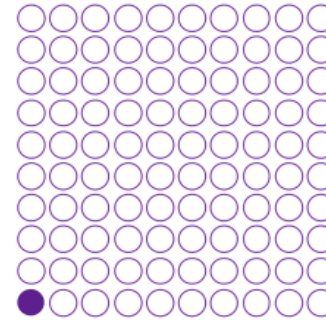
Economie mondialisée

Une ressource abondante mais avec une variabilité plus marquée



Poids majoritaire des importations et rôle central des collecteurs

- Plantes sauvages origine France = 20% des volumes utilisés en France
- Collecteurs = 50 % à 75% de part de marché sur les matières premières
- Dépendance économique ?

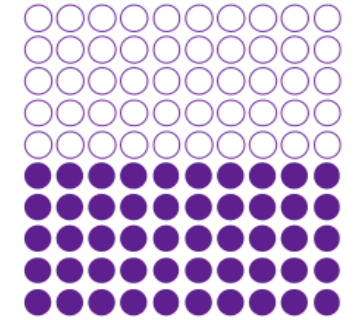


1%

Pour de nombreux industriels, les plantes sauvages pèsent moins de 1% du total des PPAM utilisées en volume

1 à 3

Nombre moyen de fournisseurs pour une plante donnée



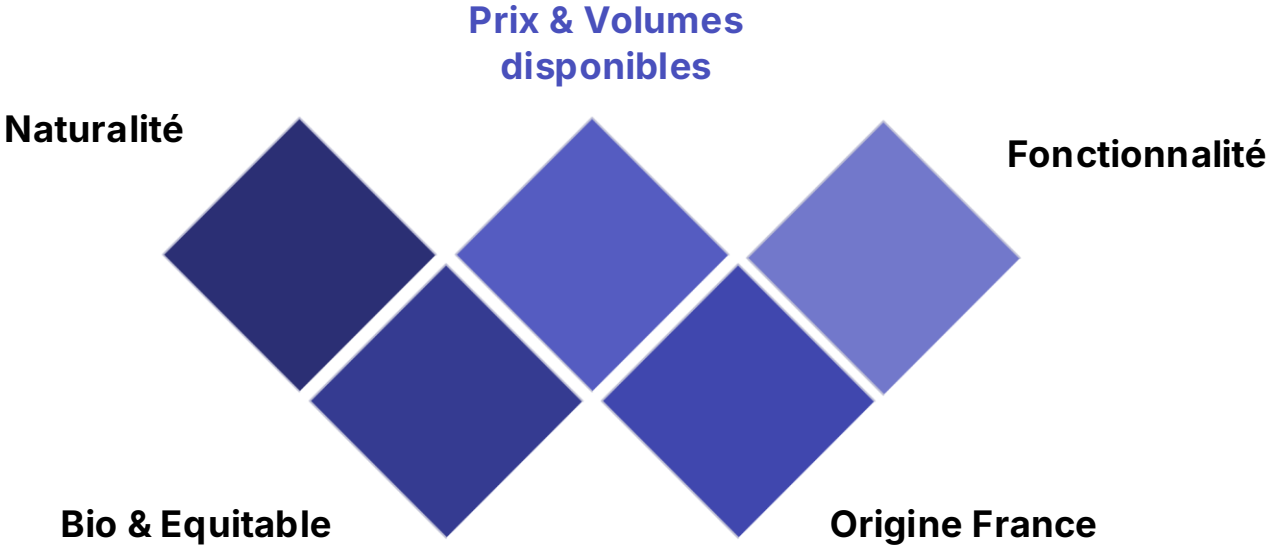
50%-75%

Part de marché estimée des collecteurs sur la vente de plantes sauvages matières premières

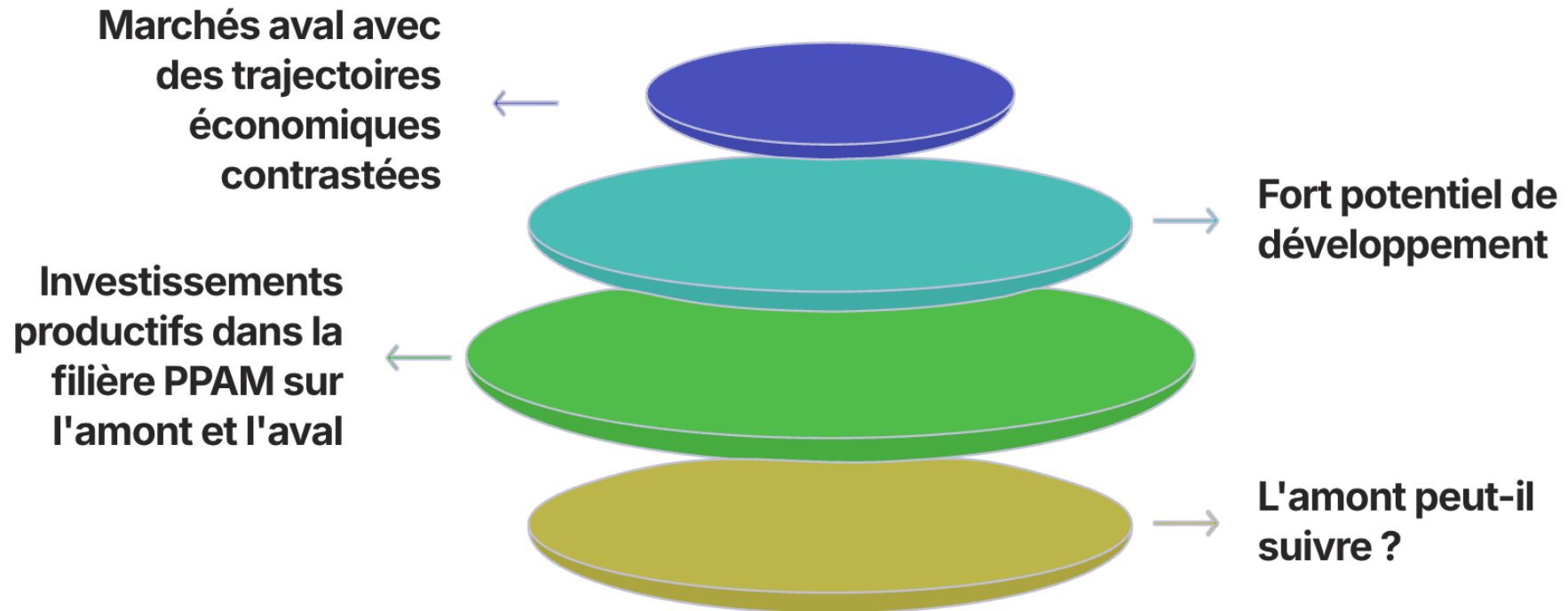
Cultivé > Sauvage

Pour tous les collecteurs (dont grossistes), la production de PPAM dépasse largement les volumes issus de la cueillette

Les critères d'achat des plantes sauvages selon les entreprises



Marchés aval avec des trajectoires économiques contrastées



2. Enjeux



Les fonctions assurées par les collecteurs

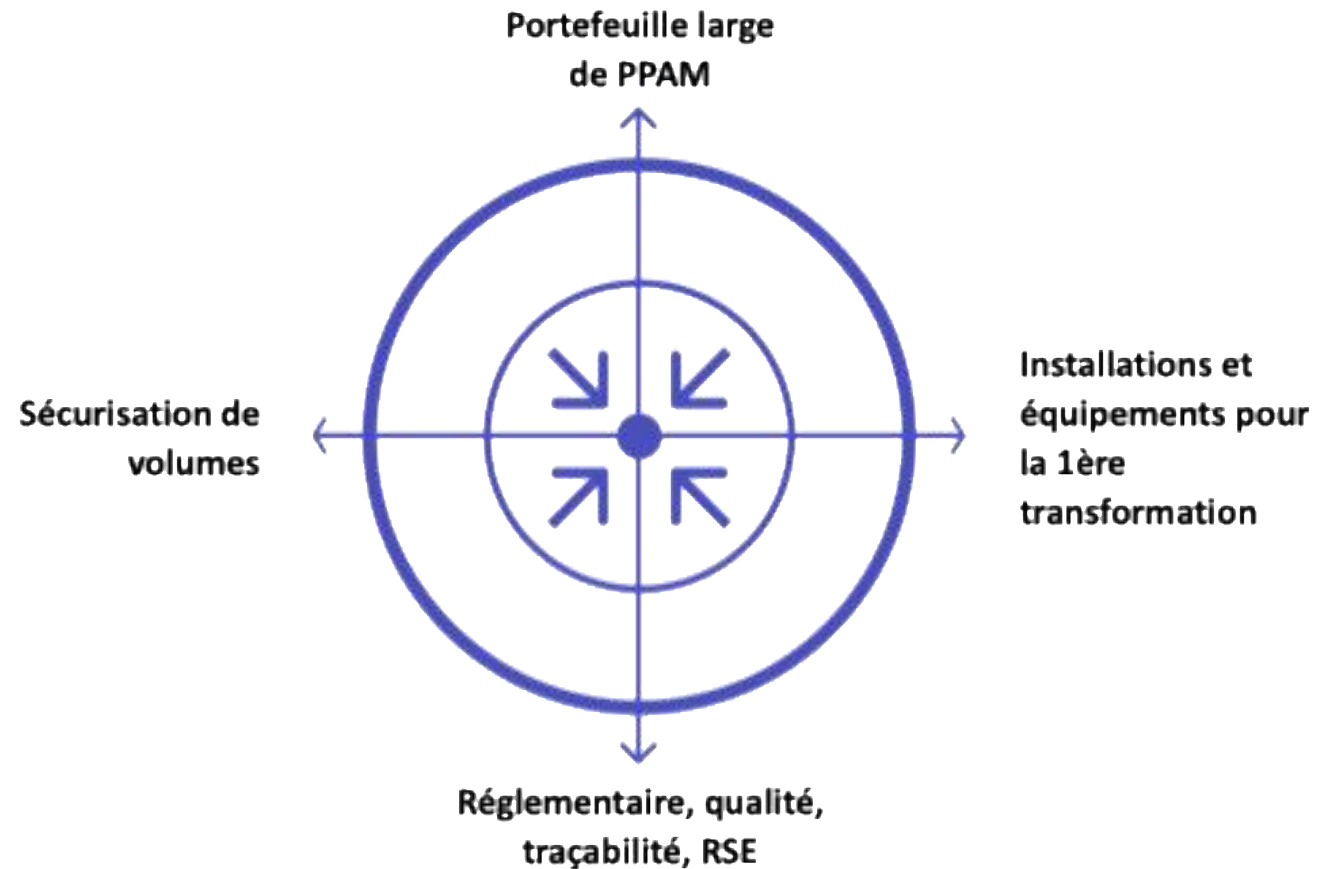
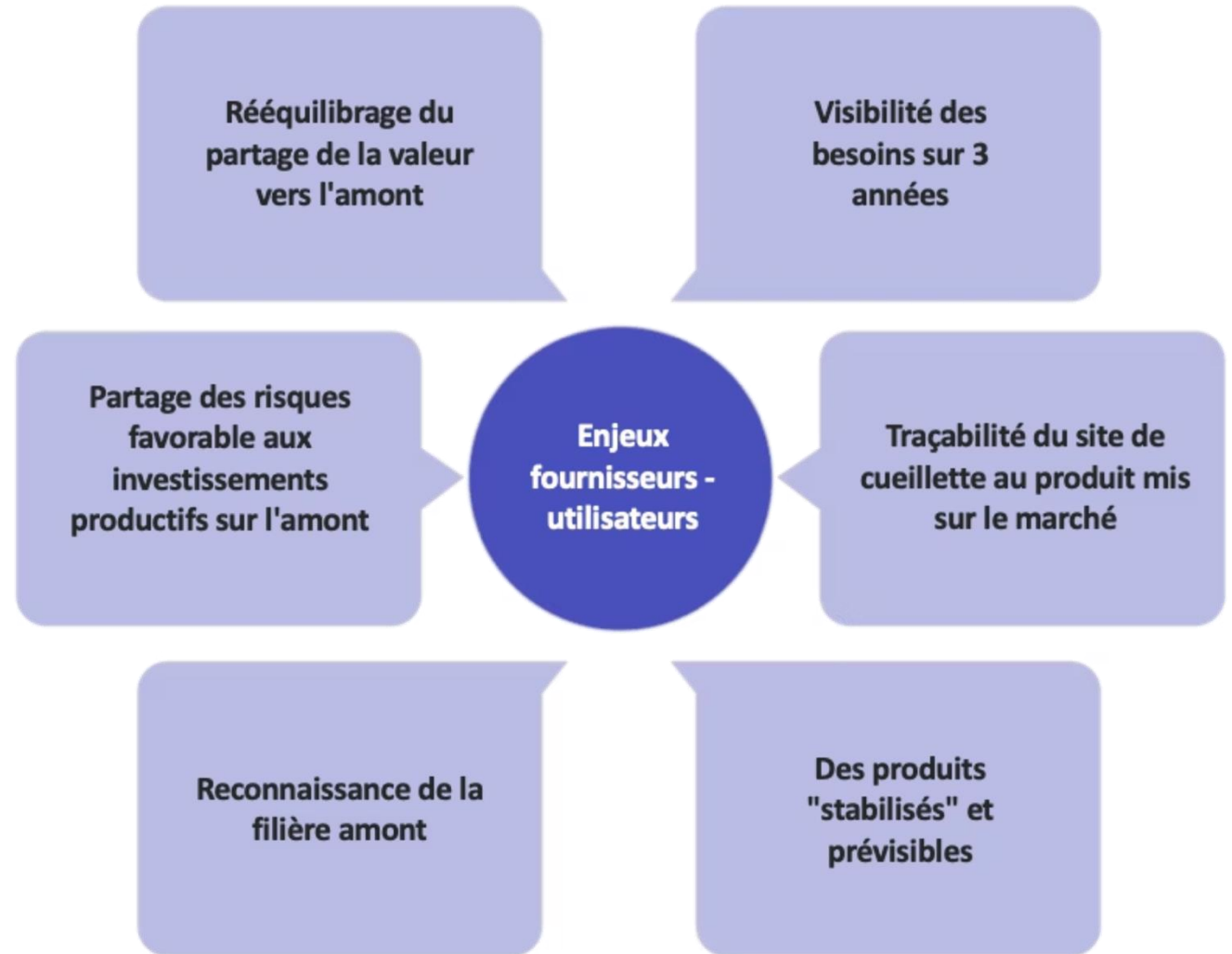
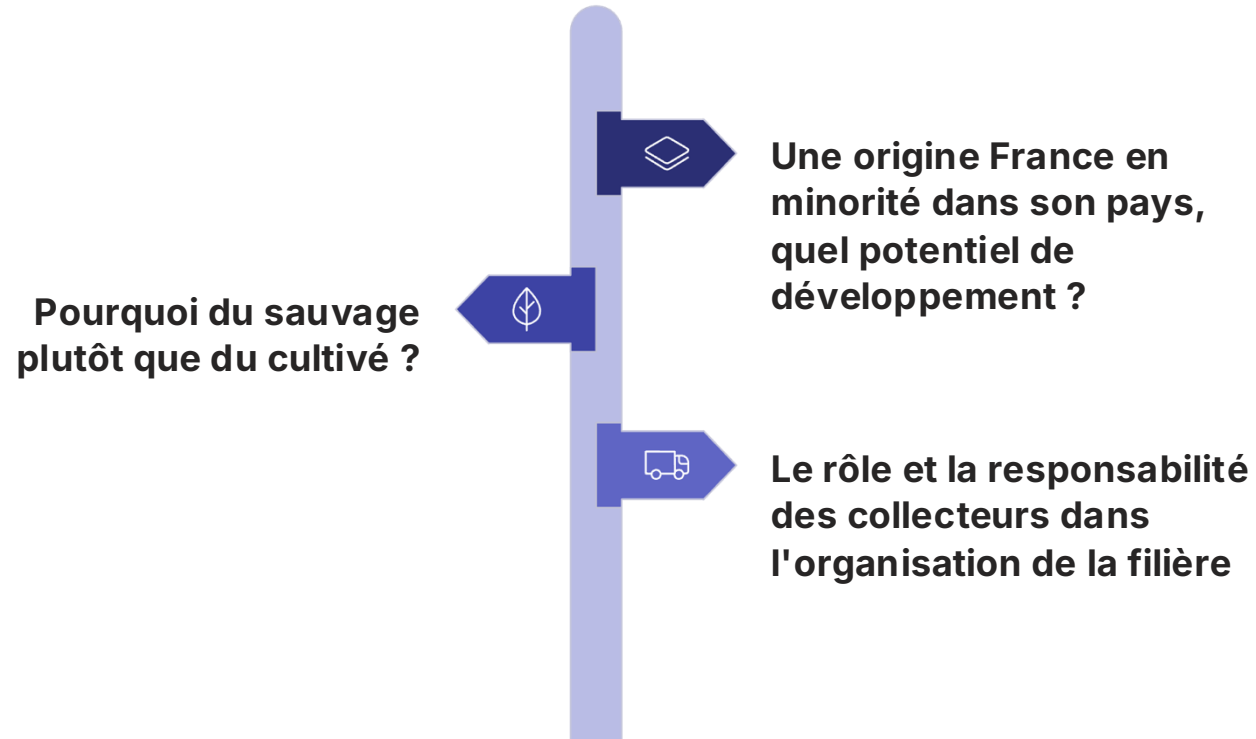


Figure 6 : fonctions-clé des collecteurs dans le processus d'approvisionnement de la filière

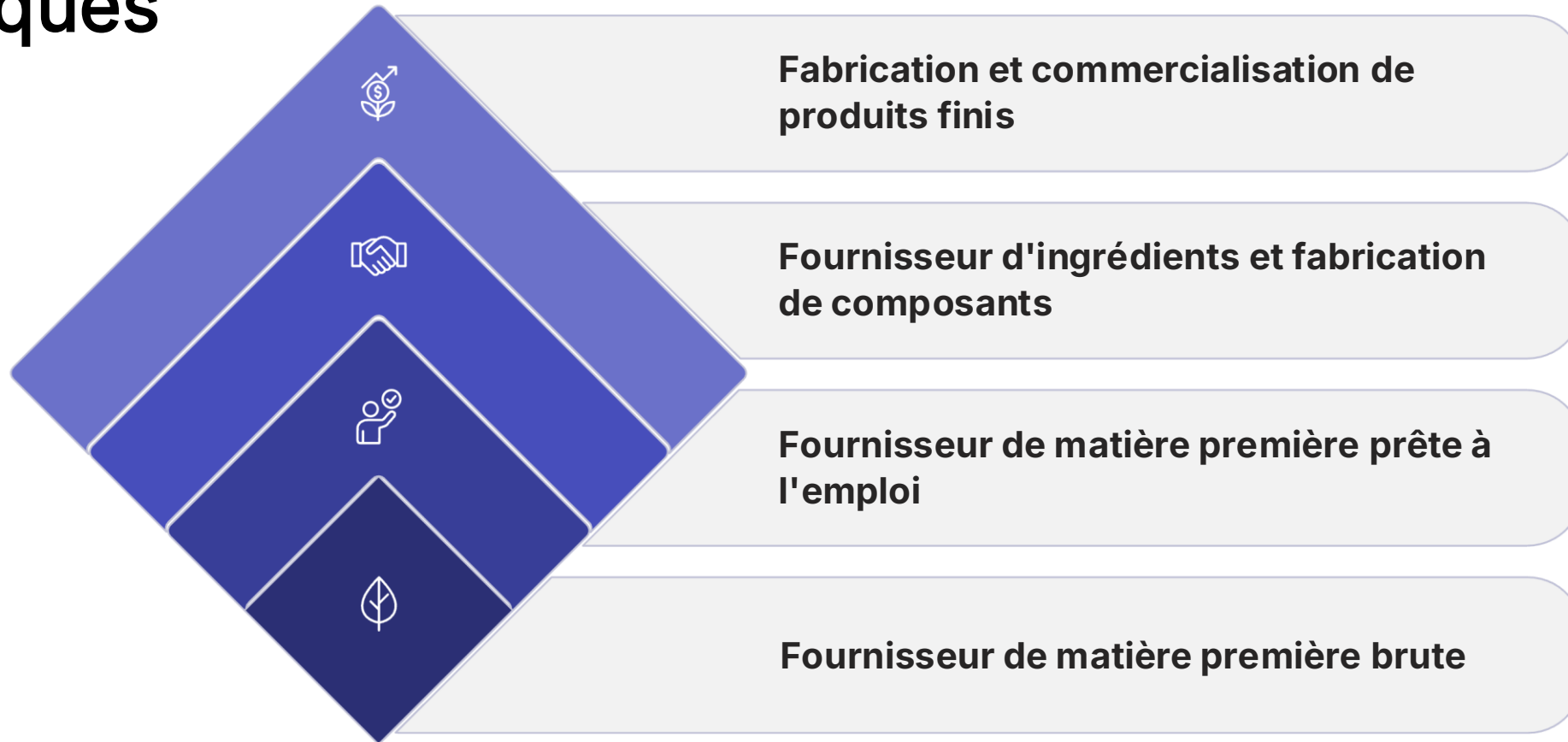
Enjeux sur les relations fournisseurs de plantes - acheteurs



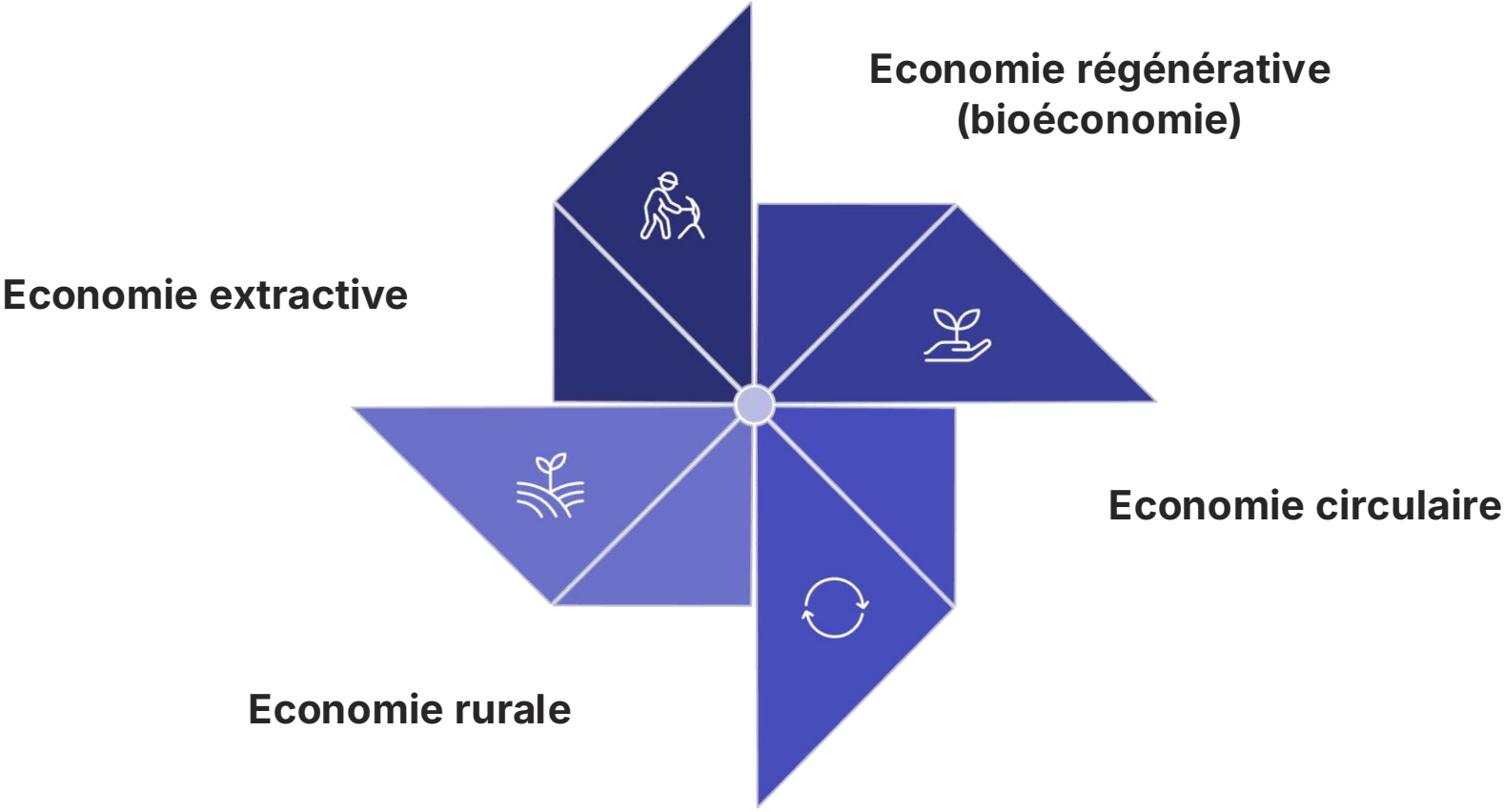
Enjeux de développement de la filière



Des modèles économiques différents mais totalement imbriqués



Concurrence, complémentarité, hybridation de plusieurs concepts économiques en pratique



3. Prospective



Questions sur le devenir de la filière (1/2)

Acteurs, métiers et marchés



1. Et dans vingt ans, aura-t-on encore besoin de la cueillette ?



2. L'amont peut-il jouer un rôle déterminant dans le développement de la filière française ?



3. Cueilleur professionnel, un métier d'avenir ?



4. Quelle valorisation de la cueillette dans les marchés historiques ?



5. L'émergence de nouveaux marchés, complémentarité ou substitution ?



Questions sur le devenir de la filière (2/2)

Thème : concurrence, écologie et RSE.

**1. La RSE, un changement
incrémental ou structurel ?**

**2. La concurrence
internationale a-t-elle plié le
match ?**

**3. La filière des plantes
sauvages peut-elle se
développer et rester
écologique ?**

**4. Un changement global aux
impacts déjà visibles**

4. Recommendations



Structurer et réguler la filière



Gouvernance partagée

Mettre en place une gouvernance partagée entre cueilleurs, collecteurs, transformateurs et acheteurs pour coordonner les décisions stratégiques et réguler les pratiques.



Statut du cueilleur

Définir et reconnaître officiellement le statut du cueilleur professionnel pour sécuriser les pratiques, valoriser le métier et faciliter l'accès aux droits sociaux.



Contaminants

Harmoniser et renforcer la réglementation sur les contaminants (pesticides, métaux lourds) pour garantir la qualité et la sécurité des plantes commercialisées.

Améliorer la connaissance et les pratiques commerciales



Volumes prélevables

Développer des outils de suivi et de cartographie des ressources pour mieux connaître les volumes prélevables durablement sur le territoire français.



Achats harmonisés

Établir des référentiels communs pour les pratiques d'achat (prix, cahiers des charges, traçabilité) afin de réduire les asymétries entre acheteurs et fournisseurs.



Sauvage distinctif

Valoriser la typicité et la singularité des plantes sauvages françaises comme argument de différenciation sur les marchés nationaux et internationaux.



Consommateur informé

Améliorer l'information du consommateur sur l'origine, les modes de récolte et les vertus des plantes sauvages pour stimuler la demande et justifier une prime de prix.



Développer et ouvrir la filière



Investir collectivement

Encourager la création d'organisations collectives (coopératives, GIE) pour mutualiser les investissements en équipements, formation et R&D au sein de la filière.



Soutenir l'export

Développer des dispositifs de soutien à l'export pour permettre aux acteurs français de la filière de conquérir de nouveaux marchés internationaux.



Valoriser l'origine France

Créer et promouvoir un label ou une indication géographique valorisant l'origine France pour les plantes sauvages, afin de renforcer la confiance des acheteurs et des consommateurs.

Merci pour votre participation !

Vos questions et retours sont les bienvenus

Pour toute question ou information complémentaire, contactez-nous à



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER